La Croix du Trève - Véranne n° 3

Vue de La Croix du Trève (Mairie de Véranne)

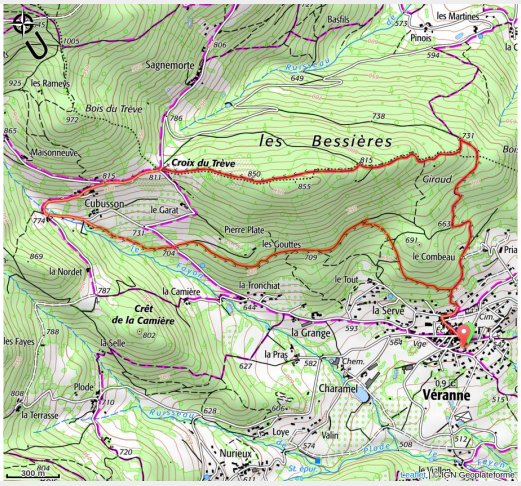

De la Croix du Trève, au nord le Crêt de l'Oeillon, à l'ouest St Sabin et sa chapelle et le hameau de Cubusson, au sud les montagnes de l'Ardèche.

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 2 h 45

Longueur : 7.9 km

Dénivelé positif : 339 m

Difficulté : Facile

Type : Boucle

Itinéraire

Départ : Véranne - Parking du drevet (au bourg)
Arrivée : Véranne - Parking du drevet (au bourg)

Profil altimétrique

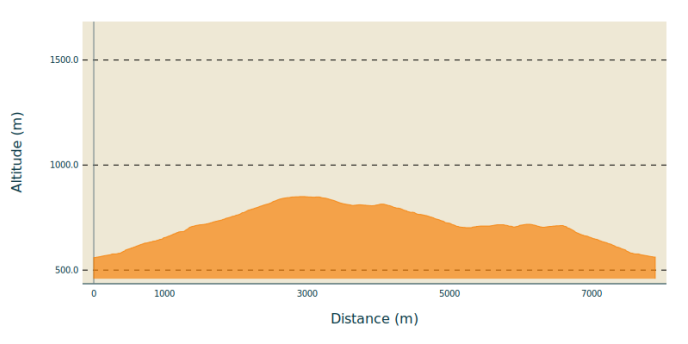

Altitude min 559 m Altitude max 850 m

Du Parking du Drevet, monter dans le centre du village, passer devant l'église prendre tout droit la route de la Fontaine (balisage marron et blanc du Parc du Pilat). Prendre le chemin du repos à droite, puis prendre à gauche sur le chemin du Combeau jusqu'à la ferme du Combeau. Poursuivre sur une piste forestière sur 300 m, prendre à droite pour traverser le bois de Poncheron.

Prendre à gauche sur un chemin de crête qui limite les communes de Roisey et Véranne jusqu'à la Croix du Trève.

Admirer au Nord Est le point de vue sur la vallée de la Sagne et le hameau de Sagnemorte, par temps clair on distingue le Mont Blanc. Au nord le Crêt de l'Oeillon, à l'ouest St Sabin et sa chapelle et le hameau de Cubusson, au sud les montagnes de l'Ardèche.

Suivre le chemin à flanc de coteau et rejoindre Cubusson par la route goudronnée puis redescendre sur Véranne, ensuite prendre à droite le chemin qui longe le Fayon, traverser la route de Cubusson en direction des gouttes.

Emprunter la piste forestière des Vialles sur 1000 m et prendre à droite pour rejoindre Véranne.

Sur votre chemin...

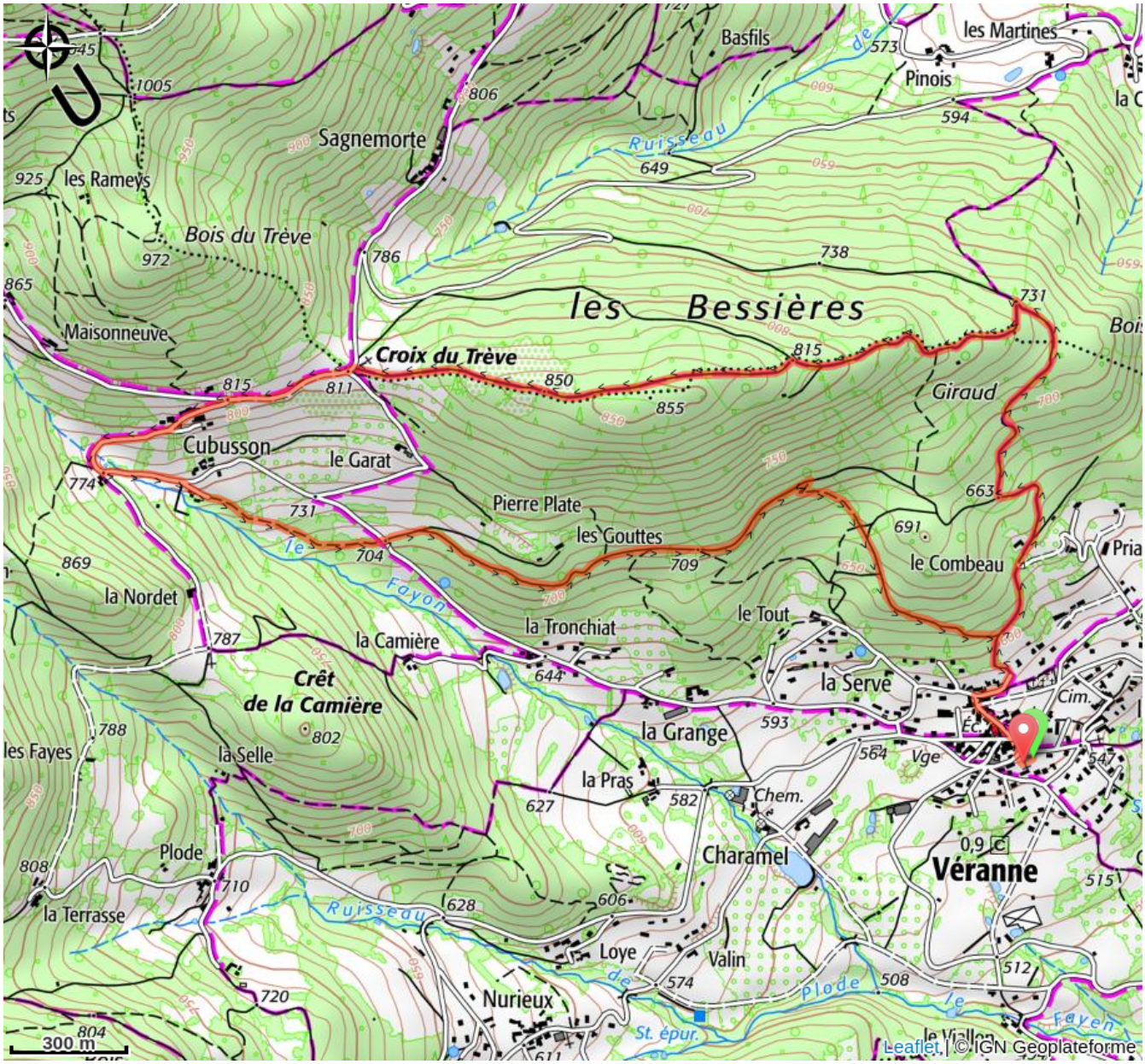

Toutes les infos pratiques

⚠ Recommandations

Chacun est responsable de sa sécurité. Par conséquent, les randonnées se font sous votre propre responsabilité. Restez sur les sentiers balisés pour préserver les espaces fragiles.

Quelques recommandations d'usage :

- Consultez la météo avant chaque départ
- Certains itinéraires traversent des routes à forte circulation : Soyez prudent
- Gardez les chiens en laisse
- N'allumez pas de feu
- Remportez vos détritus
- Contemplez les fleurs, ne les cueillez pas.
- Les morsures de tiques peuvent entraîner de graves maladies ; en prévention : porter des vêtements couvrants, utiliser des répulsifs, s'examiner au retour, retirer les tiques à l'aide d'un crochet à tiques sans rien appliquer dessus, consulter en cas de rougeurs apparentes, syndrome grippal, ou si vous êtes une personne à risque.
- Pour les secours, composer le **18 ou le 112.**